

# Vivre avec un problème de santé mentale

en Abitibi-Témiscamingue

Mars 2015

Regard sur la situation  
en 2011 - 2012



## Sommaire

Situation en Abitibi-Témiscamingue

Ensemble des troubles mentaux..... 4

Troubles anxio-dépressifs..... 9

Troubles schizophréniques ..... 11

Situation dans le territoire du CSSS  
du Témiscamingue ..... 12

Situation dans le territoire du CSSS  
de Rouyn-Noranda..... 15

Situation dans le territoire du CSSS  
des Aurores-Boréales ..... 19

Situation dans le territoire du CSSS  
Les Eskers de l'Abitibi..... 22

Situation dans le territoire du CSSS  
de la Vallée-de-l'Or ..... 25

Faits saillants..... 28

En conclusion..... 30

# Édition

produite par

Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue  
1, 9<sup>e</sup> Rue  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9  
Téléphone : 819 764-3264  
Télécopieur : 819 797-1947  
www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca

## Rédaction

Guillaume Beaulé, agent de recherche  
Direction de santé publique

## Collaboration

Sylvie Bellot  
Direction de santé publique

Célyne Grenier  
CSSS de Rouyn-Noranda

Muguette Lacerte  
Direction de santé publique

Sylvie Théberge  
Direction de l'organisation des services

## Mise en page

Francine Robert  
Direction de santé publique

ISBN : 978-2-89391-673-6 (Version imprimée)  
978-2-89391-674-3 (PDF)

Prix : 7 \$

## DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015  
Bibliothèque et Archives Canada, 2015

Afin de ne pas alourdir les textes, le masculin inclut le féminin.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Ce document est également disponible en médias substitués, sur demande.

© Gouvernement du Québec

La santé mentale ne doit pas être confondue avec les troubles mentaux. Elle représente davantage qu'une simple absence de maladie mentale. Selon l'Organisation mondiale de la santé<sup>1</sup>, la santé mentale constitue plutôt un équilibre, un état de bien-être à partir duquel un individu peut se réaliser, surmonter les obstacles habituels de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté.

Les troubles mentaux dont il est question dans ce document regroupent pour leur part un ensemble assez vaste de problèmes de santé mentale, diagnostiqués par un médecin, dont les troubles anxio-dépressifs, l'hyperactivité, les troubles de la personnalité, le retard de développement, les abus de substances psychoactives et les troubles psychotiques. Ils se caractérisent en général par des altérations de la pensée, de l'humeur ou du comportement entraînant un état de détresse et un dysfonctionnement importants. Ces manifestations peuvent varier de légères à graves, en fonction de la maladie, de la personne, de sa famille et du contexte socio-économique. Plusieurs causes peuvent entraîner ces troubles : soit des facteurs biologiques, associés à des anomalies dans le cerveau ou dans les réactions chimiques d'un autre organe du corps, des facteurs psychologiques associés à des anomalies de la pensée et des émotions, ou encore des facteurs sociaux liés aux événements et aux contraintes de la vie.

Ce document propose de dresser un portrait de la prévalence des troubles mentaux en Abitibi-Témiscamingue, c'est-à-dire d'estimer le nombre de personnes vivant avec de tels problèmes. Plus précisément en fonction des indicateurs disponibles, il est question des troubles mentaux dans leur ensemble ainsi que, plus spécifiquement, des troubles anxio-dépressifs (phobie, trouble de l'anxiété généralisée, trouble obsessionnel-compulsif, trouble panique, dépression...) et des troubles schizophréniques<sup>2</sup>. Les données sont présentées selon le sexe et l'âge, autant pour l'Abitibi-Témiscamingue que pour chacun des cinq territoires de centre de santé et de services sociaux (CSSS) de la région. Elles sont issues du Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), sous la responsabilité de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

## Limite méthodologique

Une personne assurée par le régime public d'assurance maladie du Québec est considérée comme étant atteinte d'un trouble mental si, au cours d'une année financière, elle a reçu un diagnostic principal de trouble mental inscrit au fichier des hospitalisations, ou encore un diagnostic de trouble mental enregistré au fichier des services médicaux rémunérés à l'acte. Ces données administratives sous-estiment probablement la prévalence des troubles mentaux. En effet, elles n'incluent pas les personnes souffrant de tels troubles, mais qui n'ont pas eu recours aux services de santé au cours d'une année.

1. Organisation mondiale de la santé, 2014, <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs220/fr/>.

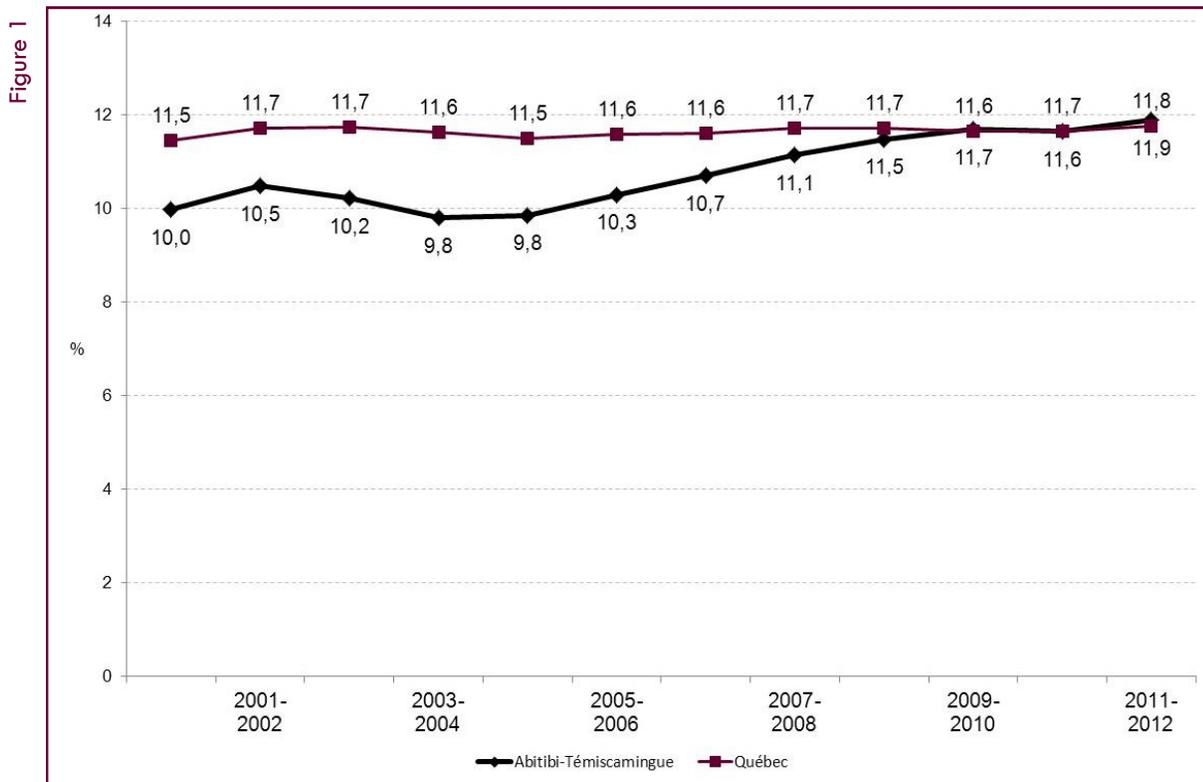
2. Les troubles mentaux sont identifiés à partir des codes F00 à F99 de la 10e révision de la Classification internationale des maladies (CIM). Pour leur part, les troubles anxio-dépressifs correspondent aux codes F30 à F48, de même que F68, alors que les troubles schizophréniques renvoient aux codes F20, F21, F23.2 et F25.

## Situation en Abitibi-Témiscamingue

### Ensemble des troubles mentaux

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant un diagnostic de trouble mental a quelque peu augmenté en Abitibi-Témiscamingue, comme l'illustre la figure 1. Ainsi, au début de la décennie 2000, elle se situait aux environs de 10 % alors que depuis quelques années, elle frôle davantage les 12 %. En comparaison, la proportion est demeurée assez stable durant cette période au Québec, entre 11,5 % et 11,8 %.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2000-2001 à 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

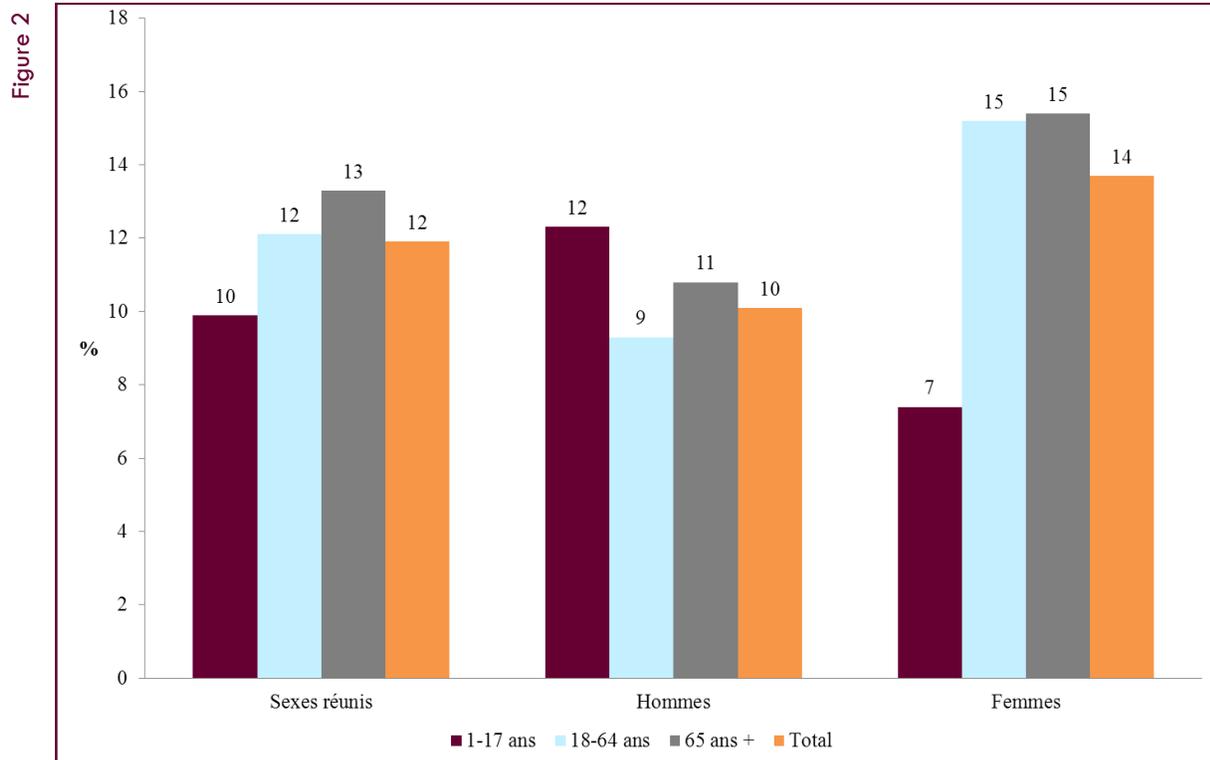
En 2011-2012, ce sont donc près de 17 000 personnes dans la région qui souffraient d'un trouble mental, ce qui représente environ 12 % de la population. Ce résultat est similaire à celui du reste du Québec<sup>3</sup>.

3. Les tests statistiques établissent une comparaison entre la région et le reste du Québec, c'est-à-dire l'ensemble du Québec excluant la région.

La proportion de femmes (14 %) était plus élevée que celle des hommes (10 %). De plus, elle s'avère supérieure à celle du reste de la province (13 %) alors que la proportion régionale d'hommes se compare à celle du reste du Québec. En terme de nombre, cela représente environ 9 700 femmes et 7 200 hommes.

La figure 2 présente les proportions de personnes ayant un diagnostic de trouble mental en 2011-2012 en fonction du sexe et du groupe d'âge. Dans l'ensemble, la proportion s'accroît légèrement à mesure que l'âge avance. En effet, elle s'établit à 10 % chez les jeunes de moins de 18 ans, alors qu'elle augmente à 12 % chez les personnes de 18 à 64 ans, et à 13 % chez celles de 65 ans et plus. Cette tendance s'observe aussi sensiblement chez les femmes. Chez les hommes par contre, le pourcentage est plus élevé chez ceux de moins de 18 ans, à 12 %, alors qu'il se situe à 9 % chez les 18 à 64 ans et 11 % chez les 65 ans et plus. À l'exception des femmes, où le taux chez les adultes est le double de celui des jeunes, il faut tout de même préciser que les écarts selon les groupes d'âge ne sont pas très substantiels en général.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2011-2012

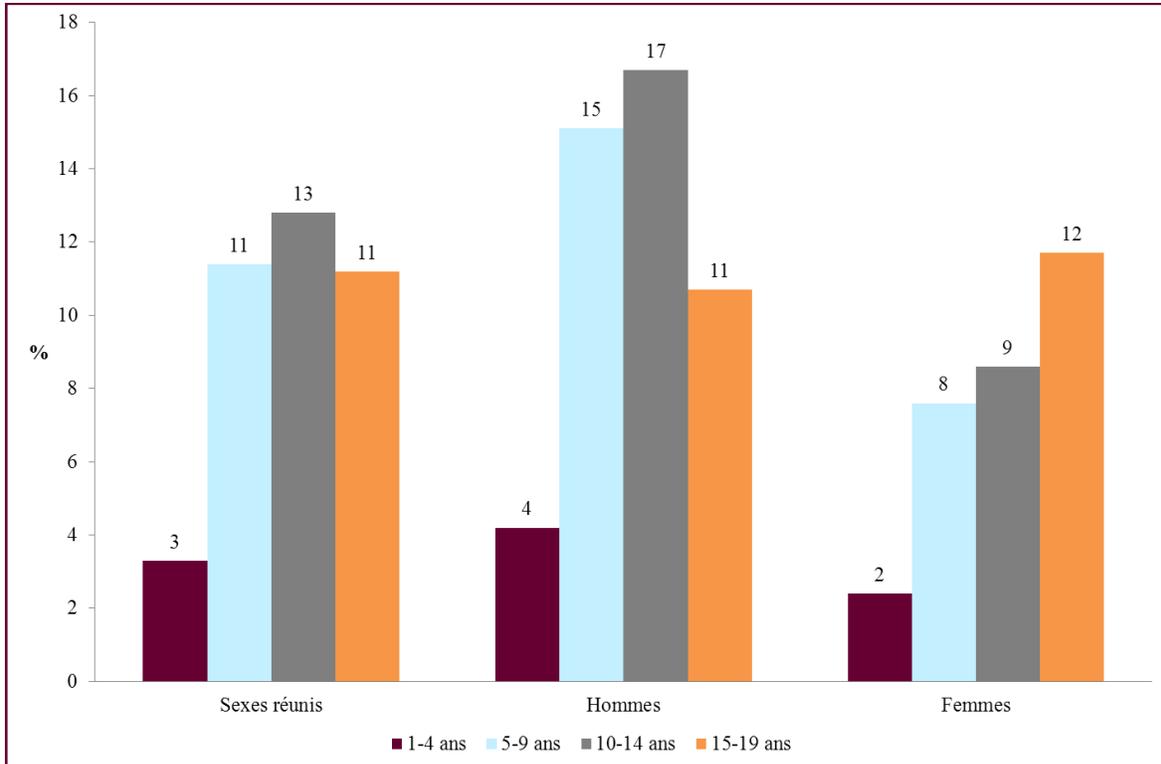


Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec .

En ce qui concerne particulièrement les plus jeunes (1 à 19 ans), il semble exister un portrait différent selon le sexe (voir la figure 3). Ainsi, chez les garçons, les proportions les plus élevées s'observent chez les plus jeunes : 15 % chez les individus âgés de 5 à 9 ans et 17 % chez ceux de 10 à 14 ans. Le pourcentage est plus bas chez ceux de 15 à 19 ans, à 11 %. Chez les filles au contraire, le pourcentage s'élève en fonction de l'âge : 8 % chez celles de 5 à 9 ans, 9 % chez celles de 10 à 14 ans et 12 % chez celles de 15 à 19 ans. Bref, si dans l'ensemble les femmes sont plus nombreuses que les hommes à souffrir de troubles mentaux, ces derniers sont davantage représentés parmi les groupes d'âge les plus jeunes.

Proportion (%) de la population de 1 à 19 ans souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2011-2012

Figure 3



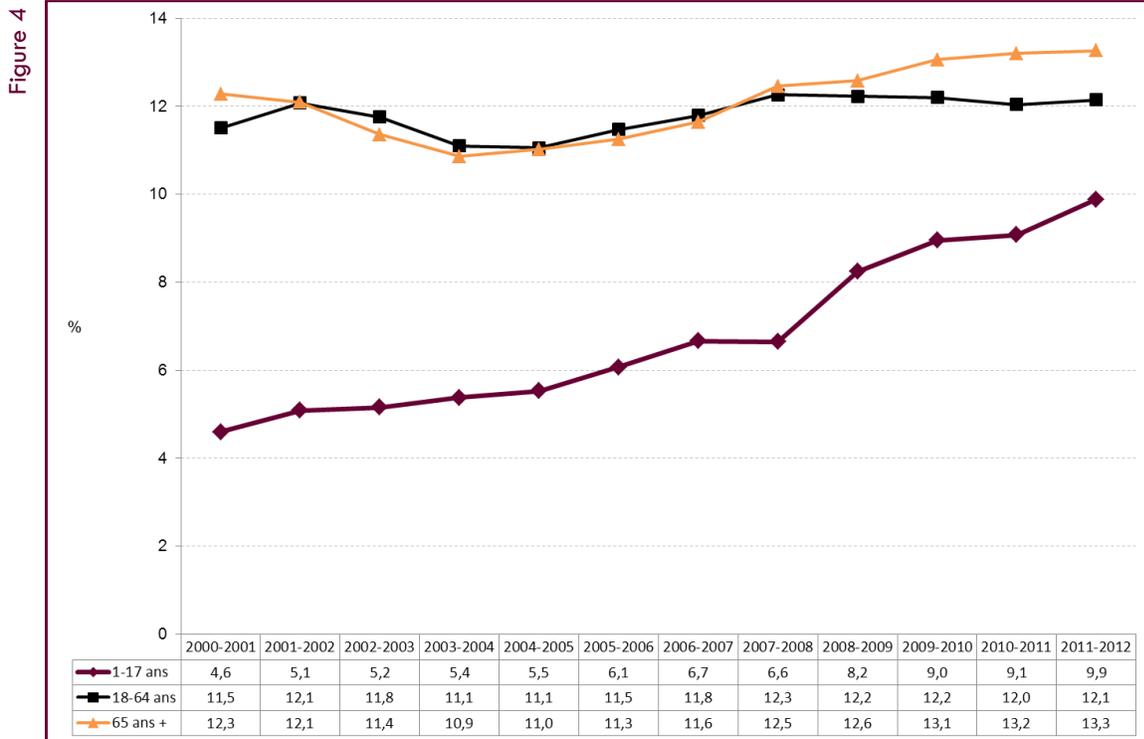
Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.



Réf. : [www.ici.radio-canada.ca](http://www.ici.radio-canada.ca)

La proportion de la population souffrant de troubles mentaux a donc augmenté au cours des dix dernières années, comme l'exposait la figure 1. L'analyse des données selon l'âge apporte un éclairage plus précis sur ce phénomène. Comme l'illustre clairement la figure 4, la hausse la plus importante est survenue chez les jeunes de moins de 18 ans, alors que le pourcentage est passé de 5 % à 10 %. En comparaison, le pourcentage chez les personnes de 18 à 64 ans et chez les aînés n'a connu qu'une légère augmentation.

Évolution de la proportion (%) de personnes souffrant de troubles mentaux selon l'âge, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2011-2012

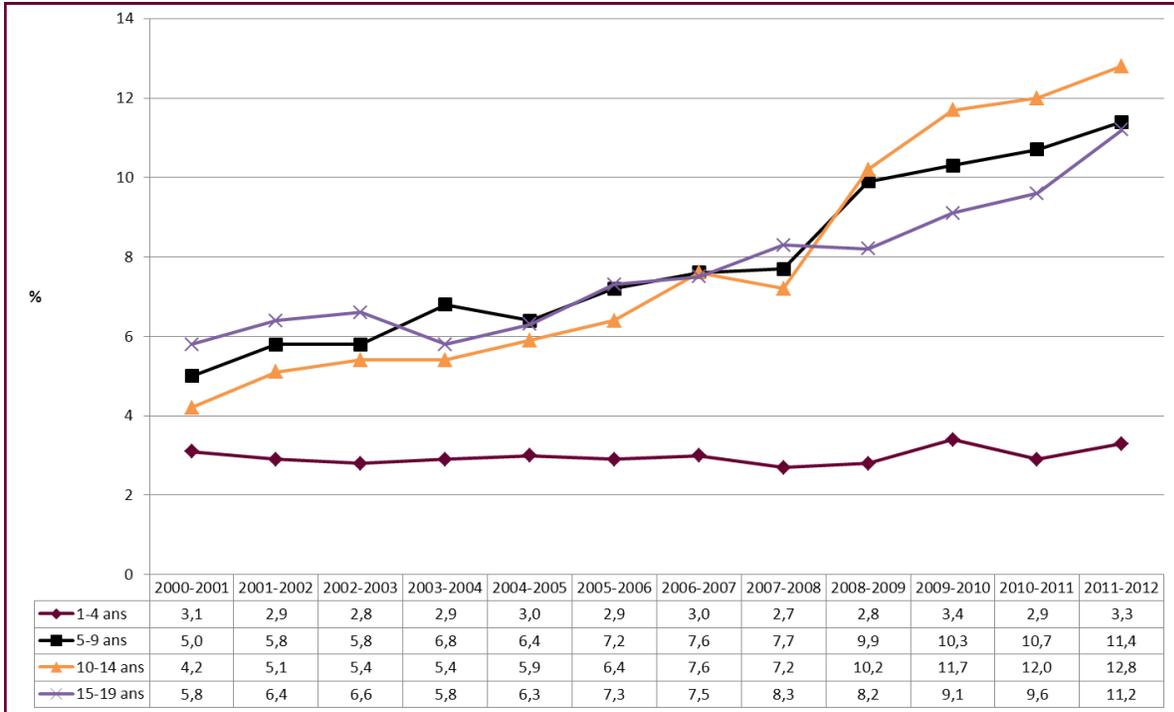


Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

La figure 5 permet une observation encore plus détaillée de cette tendance chez les plus jeunes. En effet, il ressort visiblement que la croissance la plus rapide de la proportion s'est produite chez les jeunes de 10 à 14 ans, de 4 % en 2000-2001 à près de 13 % en 2011-2012. Le groupe des 5 à 9 ans et celui des 15 à 19 ans ont subi des augmentations similaires, de 5 % et 6 % jusqu'à 11 %. Enfin, la proportion s'est maintenue chez les jeunes de 1 à 4 ans aux environs de 3 %.

Évolution de la proportion (%) de personnes souffrant de troubles mentaux selon l'âge, chez les jeunes de moins de 20 ans, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2011-2012

Figure 5



Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

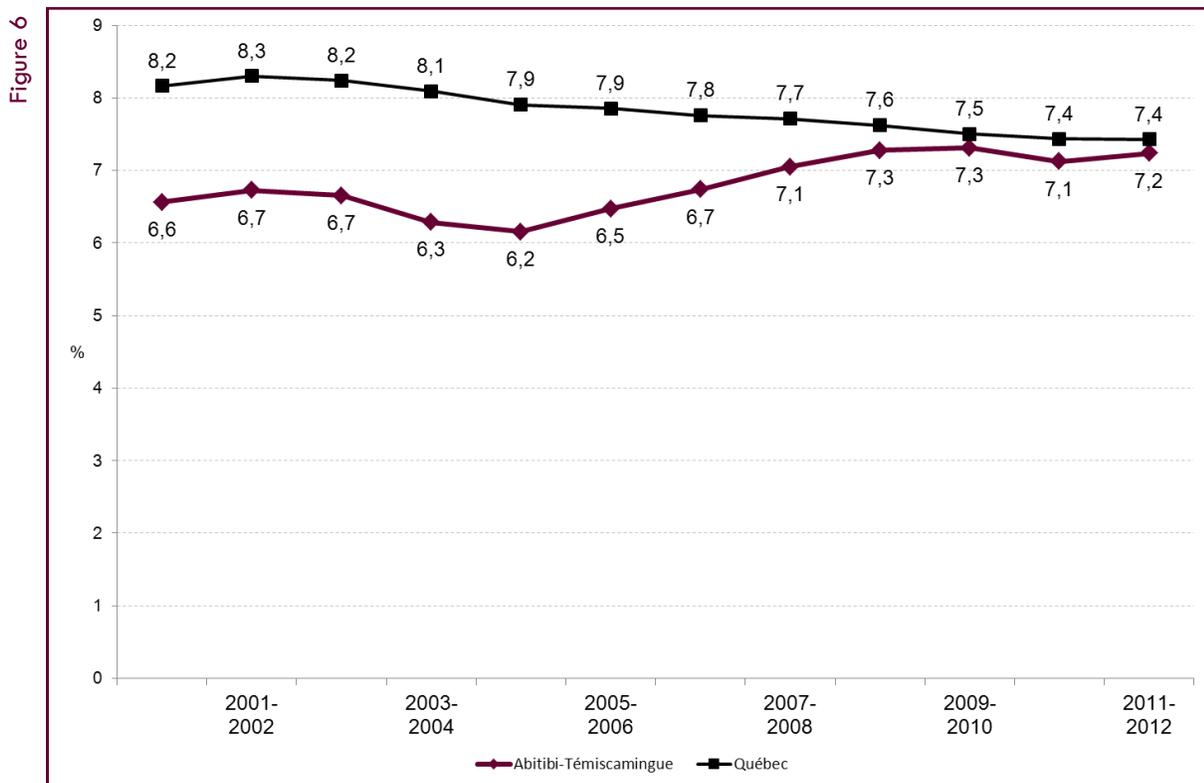


Réf. : www.camh.ca

## Troubles anxio-dépressifs

Les troubles anxio-dépressifs constituent une grande part de l'ensemble des troubles mentaux, plus d'un cas sur deux en fait. Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant des troubles anxio-dépressifs a connu une très légère augmentation dans la région (voir la figure 6). En effet, de 6 % au milieu 2000, elle a gagné un point pour se situer autour de 7 % au début de la décennie 2010. En comparaison, c'est plutôt une faible baisse du taux qui a été observée au Québec, celui-ci étant passé de 8 % à environ 7 % durant cette période. À noter que contrairement à l'ensemble des troubles mentaux, il n'existe pas ici de différences dans l'évolution des proportions en fonction du groupe d'âge.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2011-2012

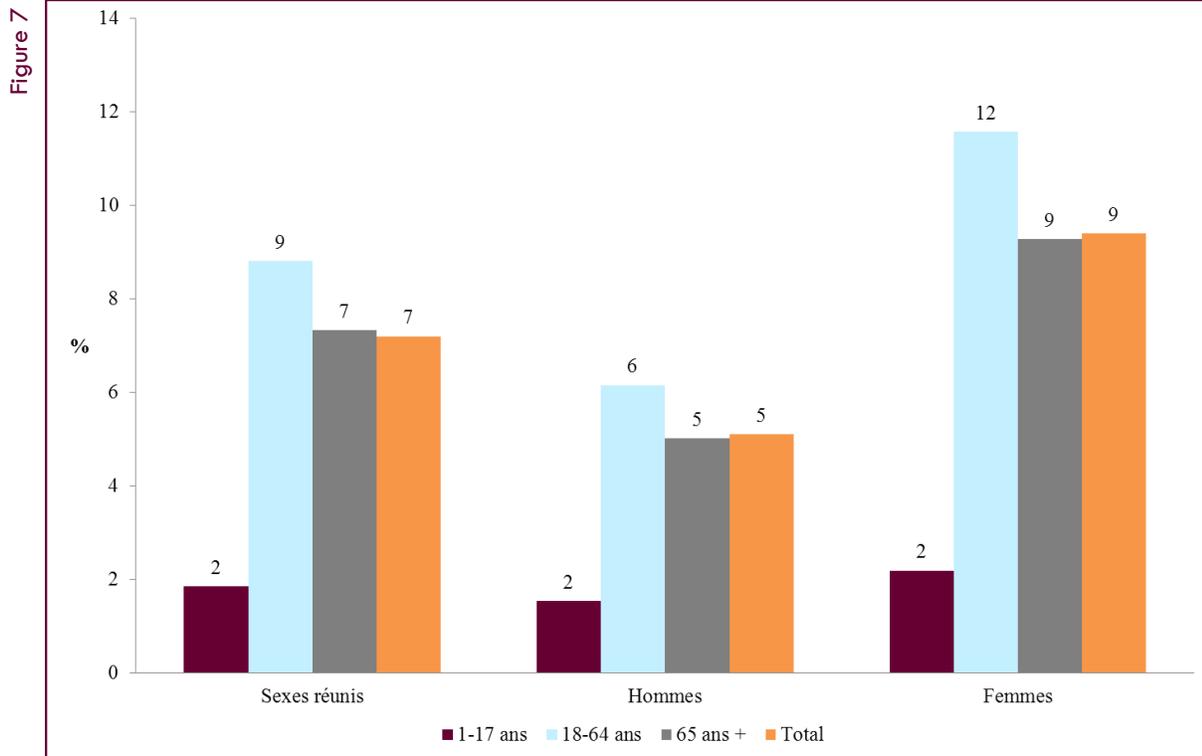


Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

Pour l'année 2011-2012, un peu plus de 10 000 personnes souffraient de troubles anxio-dépressifs, ce qui se traduit par un taux de 7 %. Ce résultat se compare à celui du reste du Québec (7 %). Les femmes (9 %) sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes (5 %) à avoir vécu de telles difficultés, ce qui représente environ 6 700 femmes et 3 700 hommes dans la région. Chez ces dernières, le taux régional est comparable à celui du reste de la province (9 %) alors que chez les hommes, il s'avère inférieur à celui du reste du Québec (6 %).

L'analyse des données selon le sexe et le groupe d'âge (voir la figure 7) démontre que le pourcentage le plus élevé de personnes atteintes se retrouve chez les adultes âgés de 18 à 64 ans (9 %), puis chez ceux de 65 ans et plus (7 %). Chez les personnes de moins de 18 ans, le taux n'atteint que 2 % environ. Contrairement à l'ensemble des troubles mentaux, il n'existe pas ici de différences associées à l'âge selon le sexe. Toutefois, dans l'ensemble, les femmes demeurent relativement plus nombreuses que les hommes.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs selon le sexe et le groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

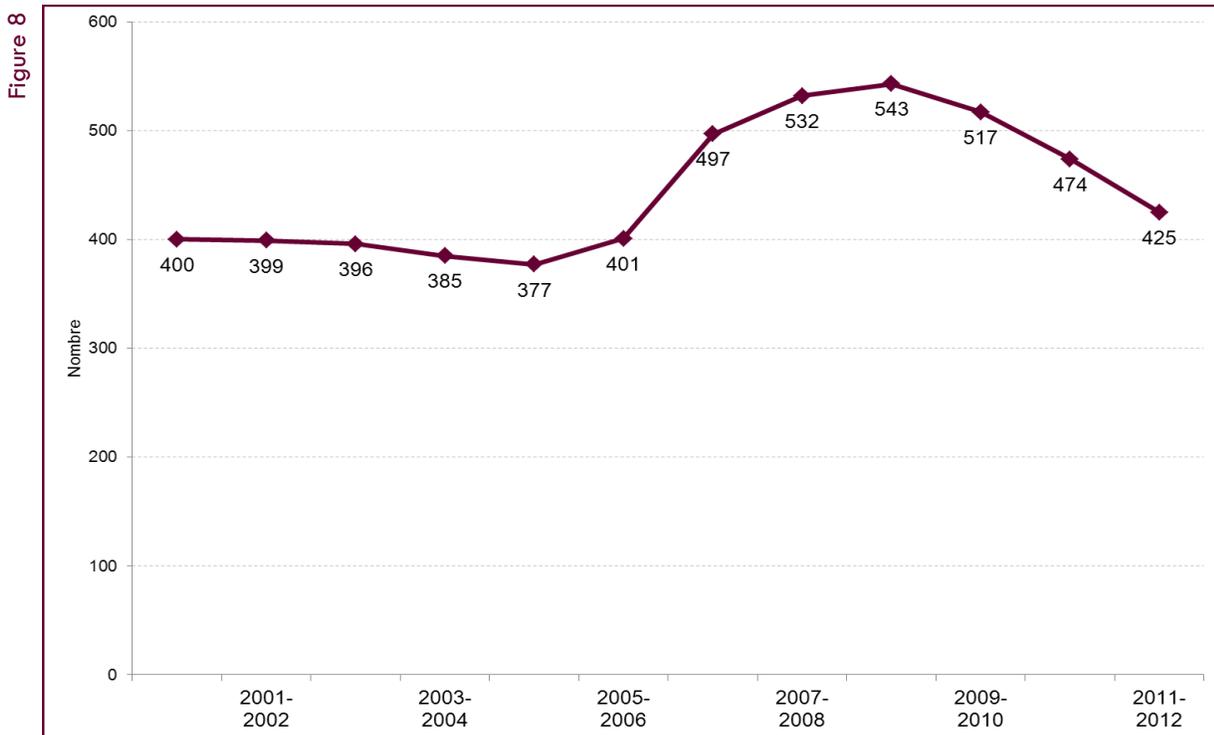


Réf. : [www.pieuvre.ca](http://www.pieuvre.ca)

## Troubles schizophréniques

Comme le pourcentage de personnes de 1 an et plus souffrant de troubles schizophréniques demeure en général sous les 0,5 %, qu'il constitue donc un très petit taux et qu'il a peu fluctué depuis 2000, l'analyse des données est abordée ici sous l'angle du nombre de personnes touchées. Comme l'illustre la figure 8, le nombre de personnes a quelque peu augmenté dans la deuxième moitié de la décennie, en grande partie en raison de la situation à Rouyn-Noranda<sup>4</sup>. En effet, dans la première moitié, entre 375 et 400 personnes souffraient de tels troubles. En 2008-2009, ce nombre atteignait un sommet de 543, pour ensuite diminuer graduellement les années suivantes jusqu'à 425 en 2011-2012. Au Québec, un peu moins de 35 000 personnes étaient touchées par année, ce qui représente un taux s'étant maintenu aux environs de 0,4 % durant la même période.

Nombre de personnes de 1 an et plus souffrant de troubles schizophréniques, sexes réunis, Abitibi-Témiscamingue, 2000-2001 à 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

En 2011-2012, ce sont donc 425 personnes qui étaient atteintes de troubles schizophréniques, soit 246 hommes et 179 femmes. En pourcentage, peu importe le sexe et pour l'ensemble de la population, cela représente une proportion de 0,3 %. Dans tous les cas, cette proportion s'avère inférieure à celle du reste du Québec. Dans la région, les données n'étaient pas disponibles selon les groupes d'âge. Cependant, l'observation des données provinciales n'indique pas de différences significatives entre les jeunes, les adultes âgés de 18 à 64 ans et les aînés.

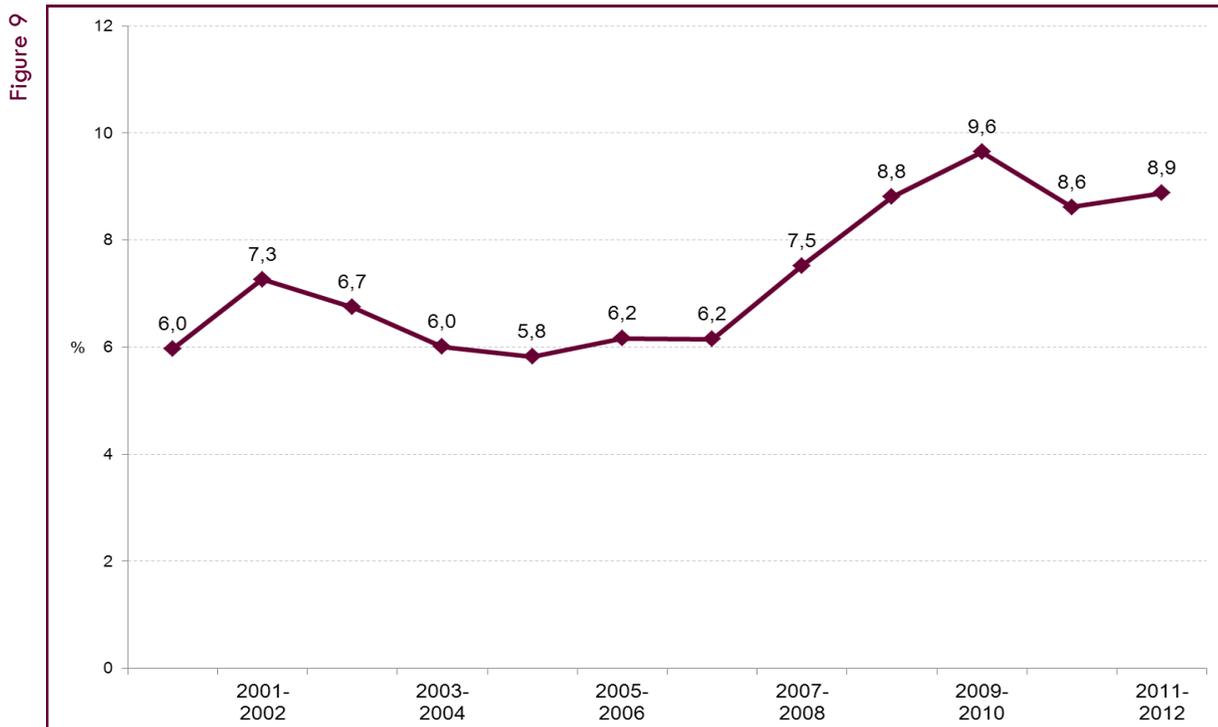
4. Voir l'explication à la page 18.

## Situation dans le territoire du CSSS du Témiscamingue

### Ensemble des troubles mentaux

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus souffrant d'un trouble mental a augmenté (voir la figure 9) au Témiscamingue. Dans la première moitié de la décennie 2000, elle se situait en général autour de 6 % alors qu'à la fin de celle-ci, elle atteignait près de 10 %.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux  
Territoire du CSSS du Témiscamingue, 2000-2001 à 2011-2012

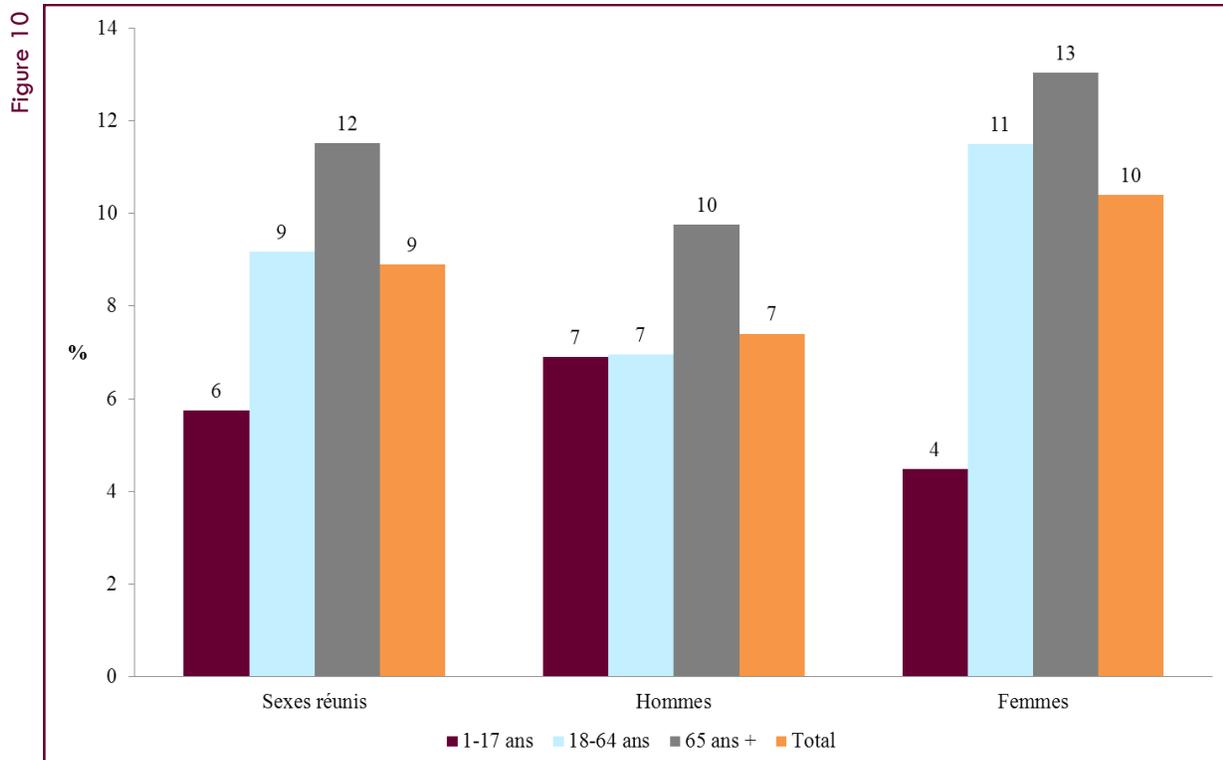


Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

En 2011-2012, près de 1 500 personnes dans ce territoire souffraient d'un trouble mental, ce qui représente environ 9 % de la population. Ce résultat s'avère inférieur à celui du reste du Québec (12 %) et le plus bas de la région. La proportion de femmes (10 %) était plus élevée que celle des hommes (7 %), ce qui correspond à un peu plus de 800 femmes et 600 hommes. Dans les deux cas, les proportions dans ce territoire se révèlent inférieures à celles du reste de la province.

La figure 10 présente les proportions de 2011-2012 en fonction du sexe et du groupe d'âge. Dans l'ensemble, le pourcentage croît en fonction de l'âge. En effet, il s'établit à 6 % chez les jeunes de moins de 18 ans, à 9 % chez les personnes de 18 à 64 ans et à 12 % chez celles de 65 ans et plus. Cette tendance s'observe aussi chez les femmes (4 % chez celles de moins de 18 ans, 11 % chez celles de 18 à 64 ans et 13 % chez celles de 65 ans et plus) et dans une moindre mesure chez les hommes (7 % chez ceux de moins de 18 ans et chez ceux de 18 à 64 ans, 10 % chez ceux de 65 ans et plus).

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS du Témiscamingue, 2011 à 2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

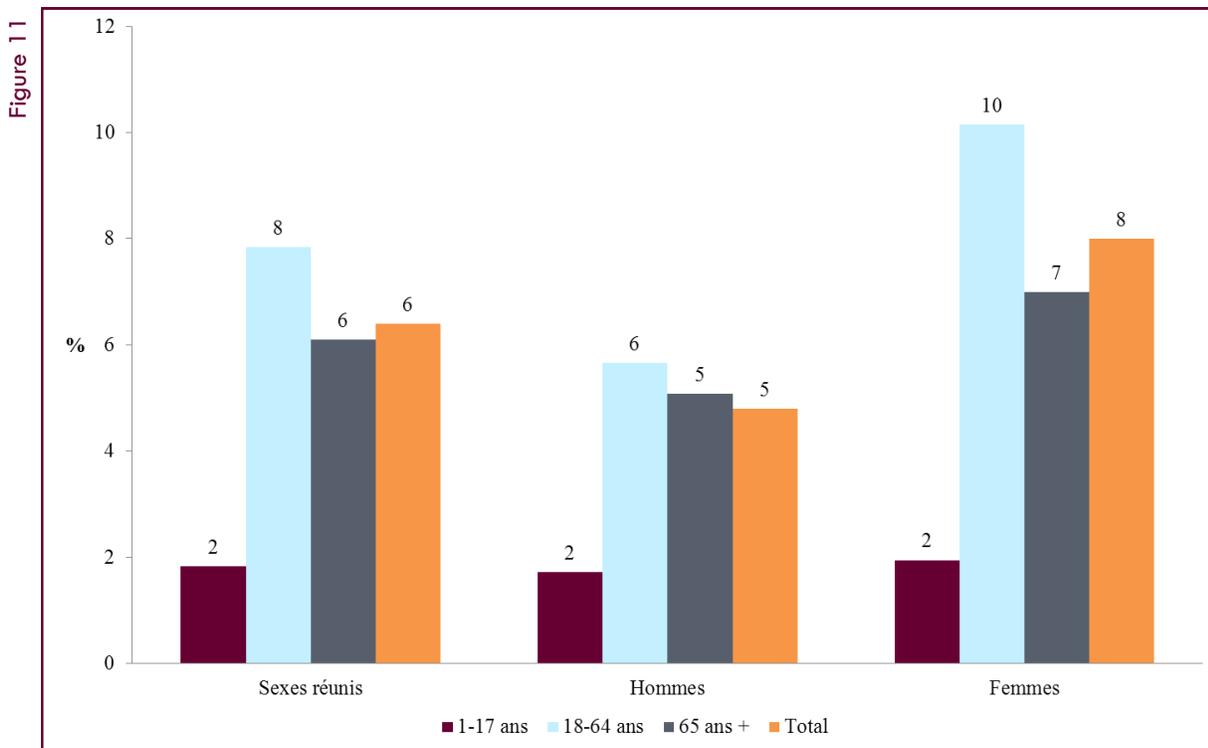
## Troubles anxio-dépressifs

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant des troubles anxio-dépressifs a connu une légère augmentation au Témiscamingue. En effet, de 4 % au milieu de la décennie 2000, elle s'est établie autour de 6 % au début de la décennie 2010.

En 2011-2012, un peu plus de 1 000 personnes souffraient de troubles anxio-dépressifs, ce qui se traduit par un taux de 6 %. Ce résultat s'avère plus bas que celui du reste du Québec (7 %). Les femmes (8 %) sont plus touchées que les hommes (5 %) par les troubles anxio-dépressifs, ce qui représente environ 600 femmes et 400 hommes dans ce territoire. Chez ces dernières, le taux est inférieur à celui du reste de la province (9 %) alors que chez les hommes, il se compare à celui du reste du Québec (6 %).

L'analyse des données selon le sexe et le groupe d'âge (voir la figure 11) démontre que le pourcentage le plus élevé de personnes atteintes se retrouve chez les adultes âgés entre 18 et 64 ans (8 %), puis chez ceux de 65 ans et plus (6 %). Chez les personnes de moins de 18 ans, le taux se situe aux environs de 2 %. Il n'existe pas de différences selon le sexe, la tendance identifiée se répétant autant chez les hommes (6 % chez ceux de 18 à 64 ans, 5 % chez ceux de 65 ans et plus et 2 % chez ceux de moins de 18 ans) que chez les femmes (10 % chez celles de 18 à 64 ans, 7 % chez celles de 65 ans et plus et 2 % chez celles de moins de 18 ans). Les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes, peu importe le groupe d'âge.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS du Témiscamingue, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Troubles schizophréniques

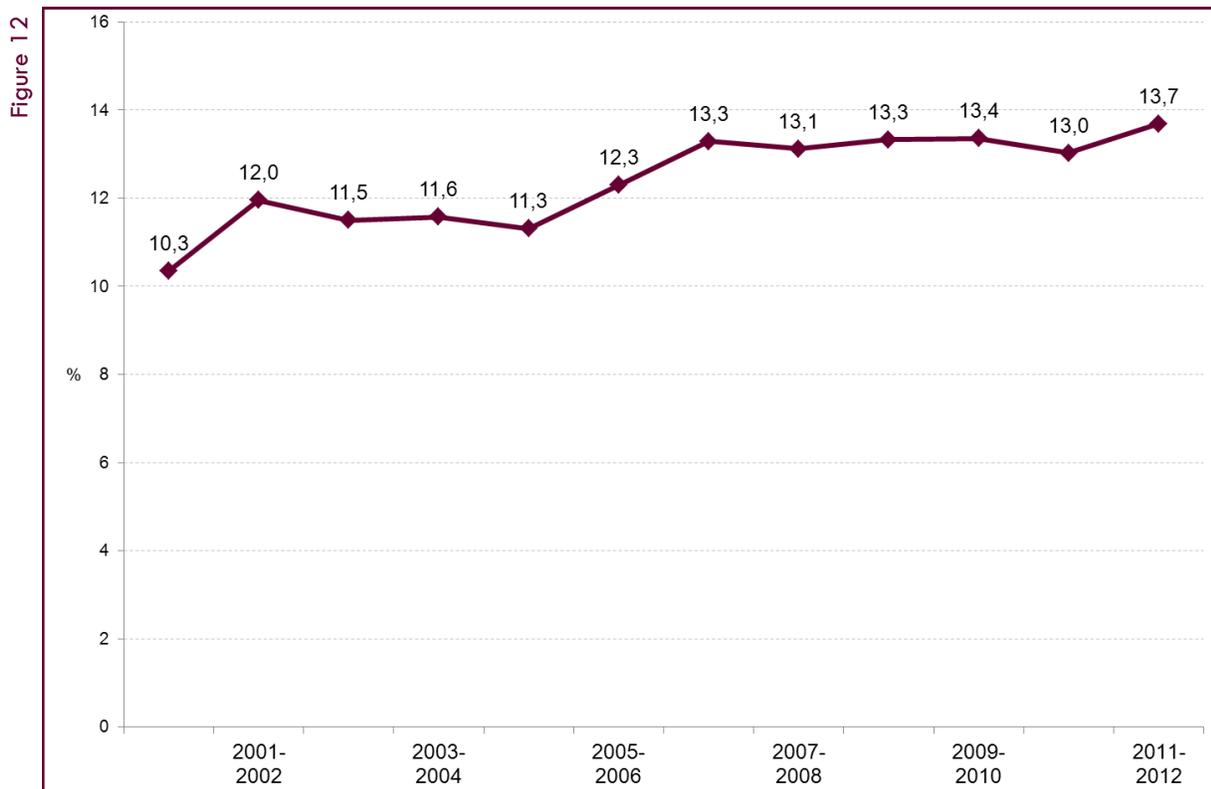
Depuis l'année financière 2000-2001, le nombre de personnes atteintes de troubles schizophréniques a oscillé entre 24 et 46 au Témiscamingue, sans tendance clairement identifiable. En 2011-2012, ce sont environ 25 personnes qui souffraient de telles difficultés, soit une quinzaine d'hommes et une dizaine de femmes. En raison de ces petits nombres sur le plan statistique, les estimations se révèlent de qualité moyenne et elles ne peuvent être comparées à celles du reste du Québec.

## Situation dans le territoire du CSSS de Rouyn-Noranda

### Ensemble des troubles mentaux

La proportion de personnes de 1 an et plus souffrant d'un trouble mental a quelque peu augmenté depuis une dizaine d'années à Rouyn-Noranda (voir la figure 12). En effet, alors qu'elle variait entre 11 % et 12 % au milieu de la décennie 2000, elle se situait davantage aux environs de 13 % dans la deuxième moitié de cette décennie.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, sexes réunis, Territoire du CSSS de Rouyn-Noranda, 2000-2001 à 2011-2012

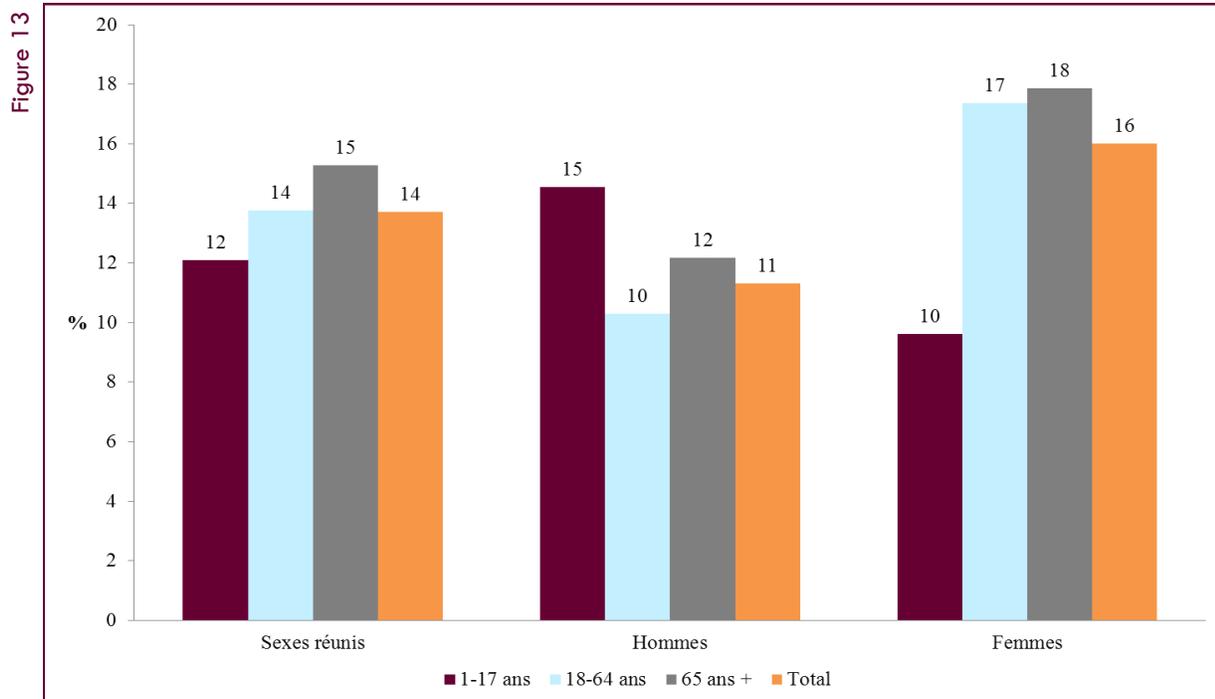


Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

En 2011-2012, près de 5 500 personnes dans ce territoire vivaient avec un trouble mental, ce qui représente 14 % de la population. Ce résultat s'avère supérieur à celui du reste du Québec (12 %) et le plus élevé de la région. Les femmes (16 %) étaient plus touchées que les hommes (11 %) par ce type de problèmes. Dans les deux cas, ces proportions sont supérieures à celles du reste de la province. En terme de nombre, cela correspond à environ 3 200 femmes et 2 300 hommes.

La figure 13 présente les proportions de 2011-2012 en fonction du sexe et du groupe d'âge. Dans l'ensemble, le pourcentage augmente quelque peu en fonction de l'âge. Ainsi, il s'établit à 12 % chez les jeunes de moins de 18 ans, à 14 % chez les personnes de 18 à 64 ans et à 15 % chez celles de 65 ans et plus. Cette tendance se retrouve aussi chez les femmes (10 % chez celles de moins de 18 ans, 17 % chez celles de 18 à 64 ans et 18 % chez celles de 65 ans et plus). Chez les hommes par contre, le pourcentage est plus élevé chez les moins de 18 ans (15 %), alors qu'il se situe à 10 % chez les 18 à 64 ans et 12 % chez les 65 ans et plus. À l'exception des femmes, où le taux chez les aînés est presque le double de celui des jeunes, il faut préciser que les écarts selon les groupes d'âge ne sont pas très substantiels en général.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS de Rouyn-Noranda, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

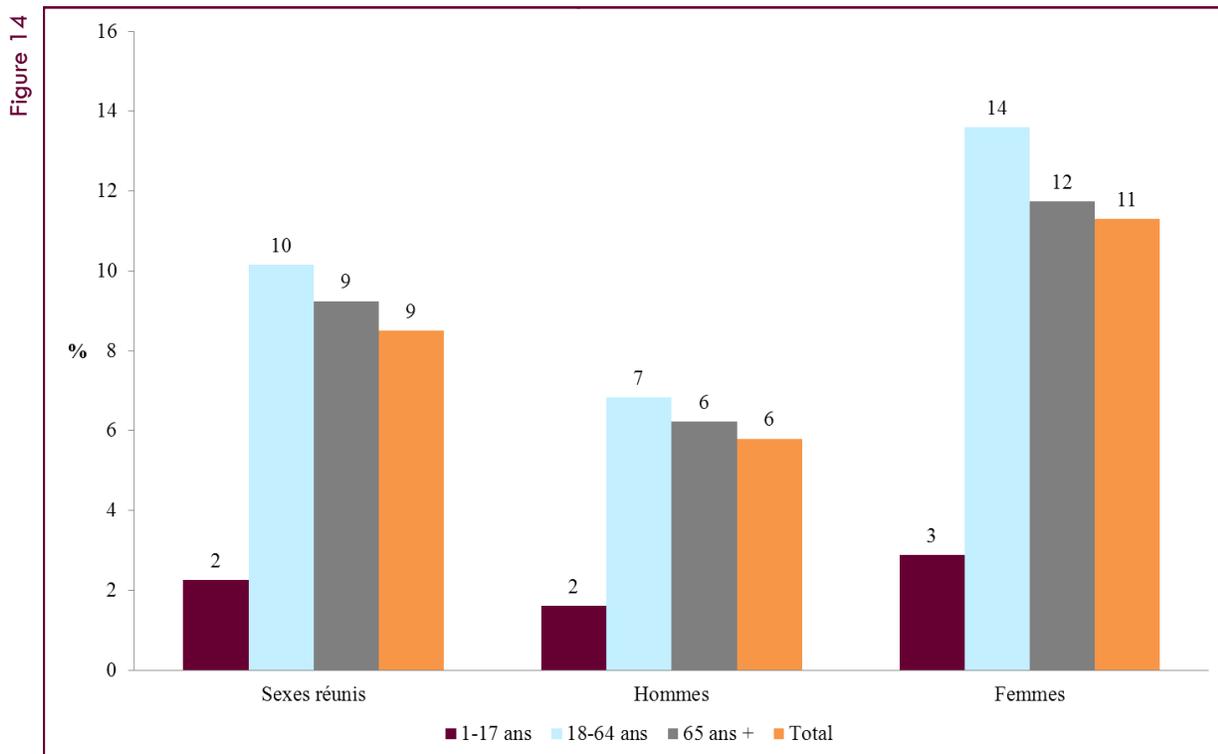
## Troubles anxio-dépressifs

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant des troubles anxio-dépressifs a connu peu de variations à Rouyn-Noranda. En effet, elle a oscillé en général entre 7 % et un peu plus de 8 % durant la période des années 2000 à 2012.

Pour l'année 2011-2012, un peu plus de 3 400 personnes souffraient de troubles anxio-dépressifs, ce qui se traduit par un taux de 9 %. Ce résultat s'avère plus élevé que celui du reste du Québec (7 %). Les femmes (11 %) sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes (6 %) à avoir vécu de telles difficultés, ce qui représente environ 2 300 femmes et 1 200 hommes dans ce territoire. Chez ces dernières, le taux est supérieur à celui du reste de la province (9 %) alors que chez les hommes, il s'avère comparable à celui du reste du Québec (6 %).

L'analyse des données selon le sexe et le groupe d'âge (voir la figure 14) démontre que le pourcentage de personnes ayant un diagnostic de troubles anxio-dépressifs s'avère plus élevé chez les adultes, autant ceux âgés de 18 à 64 ans (10 %) que ceux de 65 ans et plus (9 %). Chez les personnes de moins de 18 ans, le taux n'atteint que 2 % environ. Contrairement à l'ensemble des troubles mentaux, il n'existe pas ici de différences selon le sexe, la tendance identifiée en fonction de l'âge se répétant autant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes, peu importe le groupe d'âge.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS de Rouyn-Noranda, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Troubles schizophréniques

Comme l'illustre la figure 15, le nombre de personnes de 1 an et plus vivant avec des troubles schizophréniques a augmenté de façon plus marquée dans la deuxième moitié de la décennie 2000. En effet, dans la première moitié, un peu plus d'une centaine de personnes souffraient de tels troubles à Rouyn-Noranda. En 2007-2008, ce nombre a grimpé à 230 pour ensuite diminuer graduellement les années suivantes jusqu'à 165 en 2011-2012. Après des vérifications auprès de professionnels en santé mentale dans ce territoire, il apparaît que la hausse du nombre de personnes ayant eu un diagnostic de troubles schizophréniques, observée en 2006 et 2007, s'expliquerait en partie par un changement de pratique médicale. Ce dernier aurait eu pour effet de réduire la liste de patients en attente de consultation et de diagnostic.

Nombre de personnes de 1 an et plus souffrant de troubles schizophréniques, sexes réunis, Territoire du CSSS de Rouyn-Noranda, 2000-2001 à 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

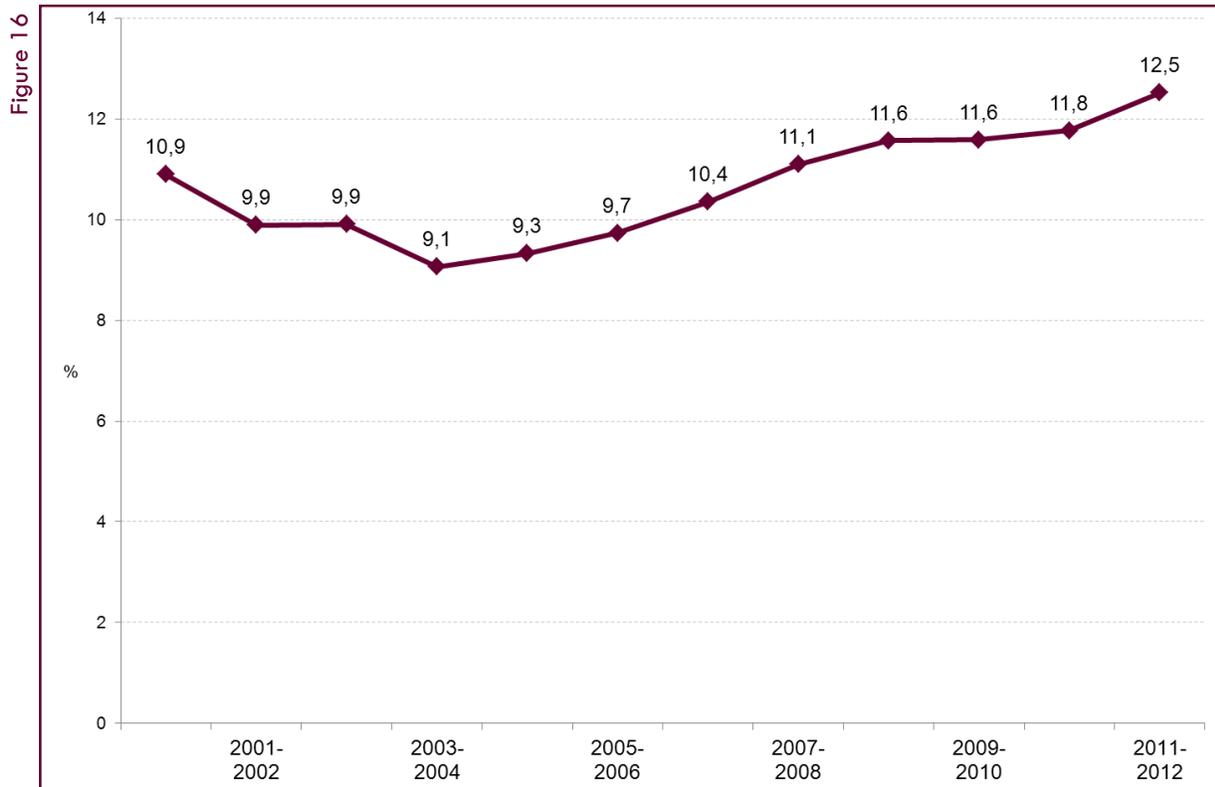
En 2011-2012, ce sont donc près de 170 personnes qui étaient atteintes de troubles schizophréniques, soit environ 90 hommes et 80 femmes. Peu importe le sexe et pour l'ensemble de la population, cela représente une proportion de 0,4 %. Dans tous les cas, cette proportion se compare à celle du reste du Québec.

## Situation dans le territoire du CSSS des Aurores-Boréales

### Ensemble des troubles mentaux

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus souffrant d'un trouble mental a quelque peu augmenté dans ce territoire (voir la figure 16). Ainsi, en 2003-2004, elle se situait à 9 % alors qu'en 2011-2012, elle dépassait les 12 %.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, sexes réunis, Territoire du CSSS des Aurores-Boréales, 2000-2001 à 2011-2012

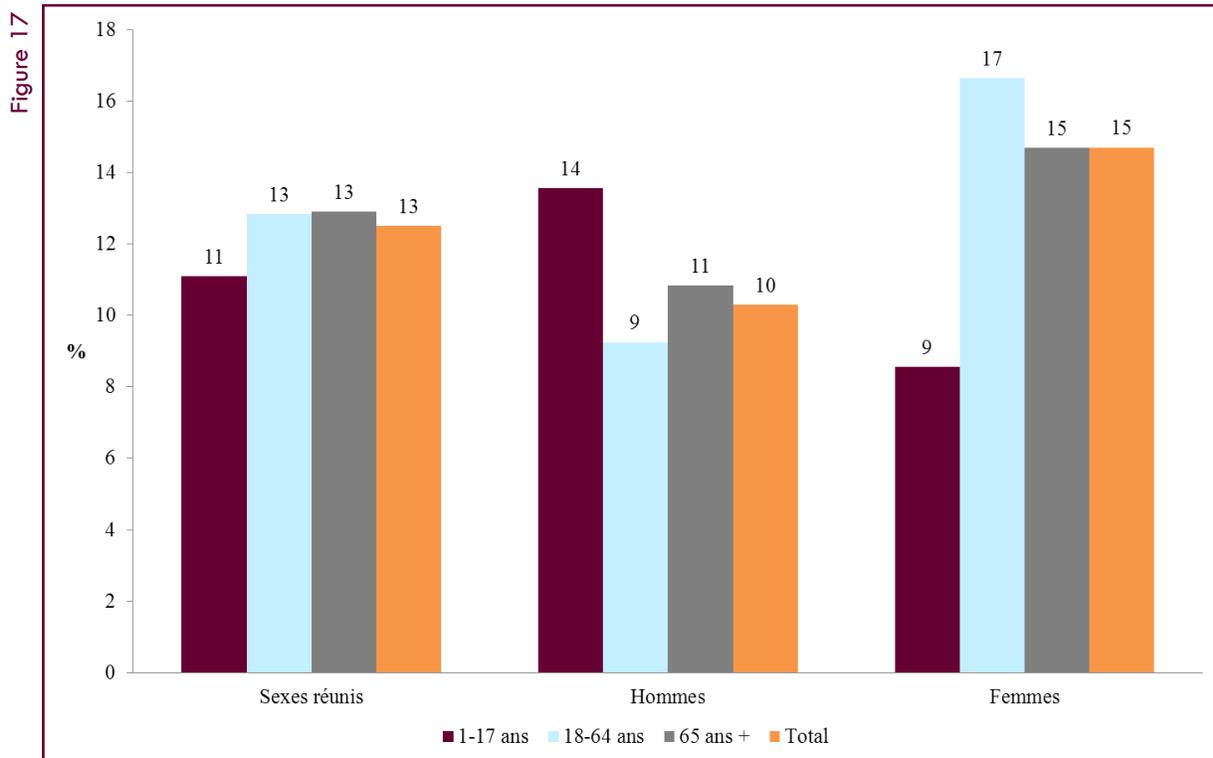


Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

En 2011-2012, ce sont donc un peu plus de 2 500 personnes dans ce territoire qui souffraient d'un trouble mental, ce qui représente près de 13 % de la population. Ce résultat s'avère supérieur à celui du reste du Québec (12 %). Plus de femmes (15 %) que d'hommes (10 %) vivaient avec un tel problème. De plus, la proportion de femmes s'avère supérieure à celle du reste de la province (13 %), alors que la proportion d'hommes se compare à celle du reste du Québec. En terme de nombre, cela représente environ 1 500 femmes et 1 000 hommes.

Les proportions de 2011-2012 en fonction du sexe et du groupe d'âge apparaissent dans la figure 17. Dans l'ensemble, les plus jeunes se révèlent relativement moins nombreux que les adultes à avoir eu un tel diagnostic. En effet, c'était le cas de 11 % des personnes de moins de 18 ans et 13 % de celles de 18 à 64 ans, comme de celles de 65 ans et plus. Chez les femmes, la proportion la plus élevée (17 %) se retrouve chez celles de 18 à 64 ans (9 % chez celles de moins de 18 ans et 15 % chez celles de 65 ans et plus). Cependant, chez les hommes, le pourcentage est plus élevé chez les moins de 18 ans (14 %), alors qu'il se situe à 9 % chez les 18 à 64 ans et 11 % chez les 65 ans et plus. À l'exception des femmes, où le taux chez les 18 à 64 ans est presque le double de celui des jeunes, il faut signaler que les écarts selon les groupes d'âge ne sont pas très substantiels en général.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS des Aurores-Boréales, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.



Réf. : [www.acteur-de-sa-vie.com](http://www.acteur-de-sa-vie.com)

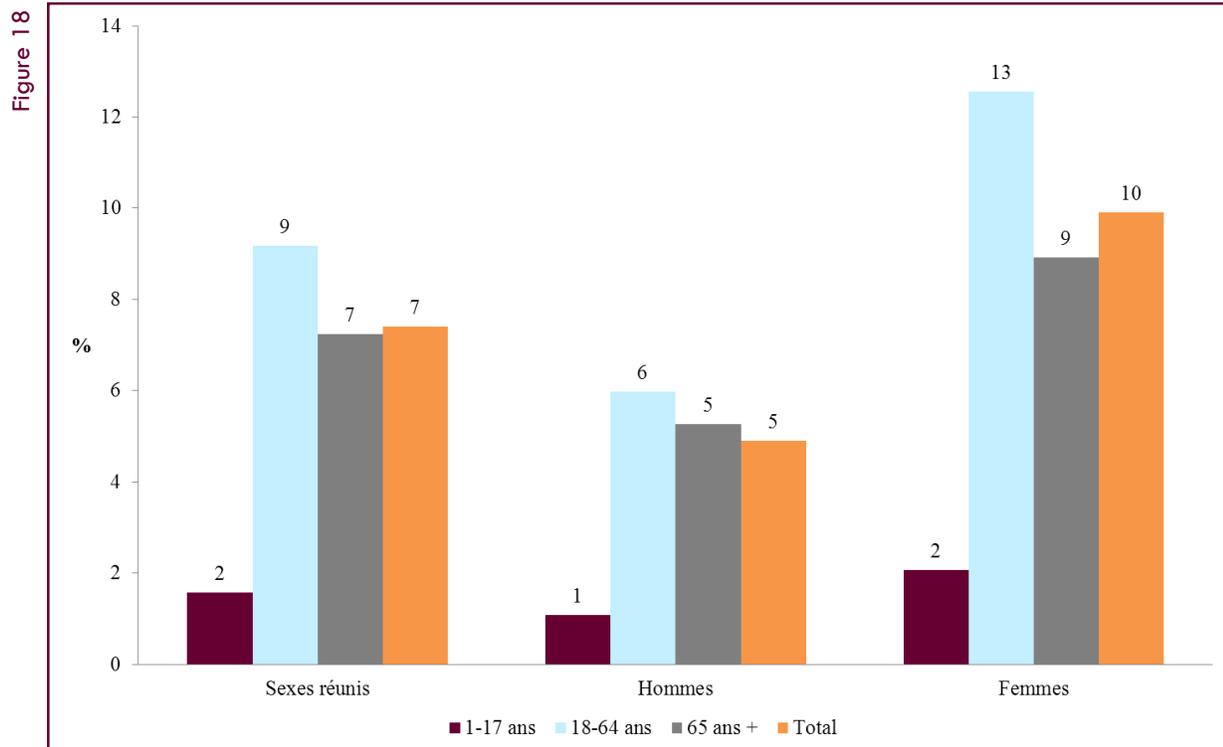
## Troubles anxio-dépressifs

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant des troubles anxio-dépressifs a connu peu de variations dans ce territoire. En effet, elle a oscillé en général entre 6 % et un peu plus de 7 % durant les années 2000 à 2012.

Pour l'année 2011-2012, environ 1 500 personnes souffraient de troubles anxio-dépressifs, ce qui se traduit par un taux de 7 %. Ce résultat se compare à celui du reste du Québec (7 %). Les femmes (10 %) sont deux fois plus nombreuses que les hommes (5 %) à avoir vécu de telles difficultés, ce qui représente environ 1 000 femmes et 500 hommes dans ce territoire. Chez ces dernières, le taux est supérieur à celui du reste de la province (9 %) alors que chez les hommes, il s'avère comparable à celui du reste du Québec (6 %).

L'analyse des données selon le sexe et le groupe d'âge (voir la figure 18) démontre que le pourcentage de personnes atteintes s'avère plus élevé chez les adultes, autant ceux âgés de 18 à 64 ans (9 %) que ceux de 65 ans et plus (7 %). Chez les personnes de moins de 18 ans, le taux se situe à environ 2 %. Contrairement à l'ensemble des troubles mentaux, il n'existe pas ici de différences selon le sexe, la tendance identifiée en fonction de l'âge se répétant autant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes, peu importe le groupe d'âge.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS des Aurores-Boréales, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Troubles schizophréniques

De 2002-2003 à 2009-2010, le nombre de personnes de 1 an et plus vivant avec des troubles schizophréniques a oscillé entre 40 et 60 par année dans ce territoire. Toutefois, une certaine diminution a été observée pour les deux dernières années financières disponibles.

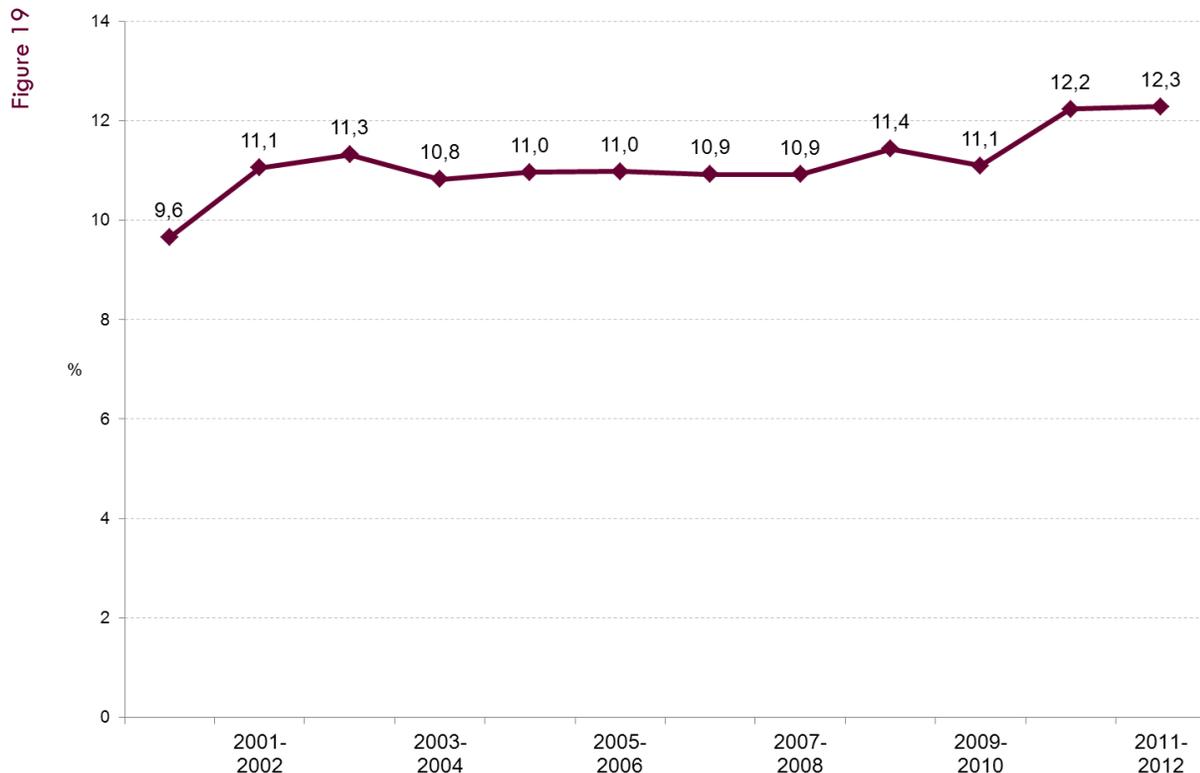
En 2011-2012, ce sont donc une trentaine de personnes qui étaient atteintes de troubles schizophréniques, soit environ 15 hommes et autant de femmes. En raison de ces petits nombres sur le plan statistique, les estimations se révèlent de qualité moyenne et elles ne peuvent être comparées à celles du reste du Québec.

## Situation dans le territoire du CSSS Les Eskers de l'Abitibi

### Ensemble des troubles mentaux

Dans ce territoire, au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus souffrant d'un trouble mental n'a pas beaucoup fluctué, à l'exception des deux dernières années financières disponibles (voir la figure 19). En général, elle se maintenait aux environs de 11 %. Toutefois, en 2010-2011 et 2011-2012, elle s'établissait plutôt à un peu plus de 12 %.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux sexes réunis, Territoire du CSSS Les Eskers de l'Abitibi, 2000-2001 à 2011-2012

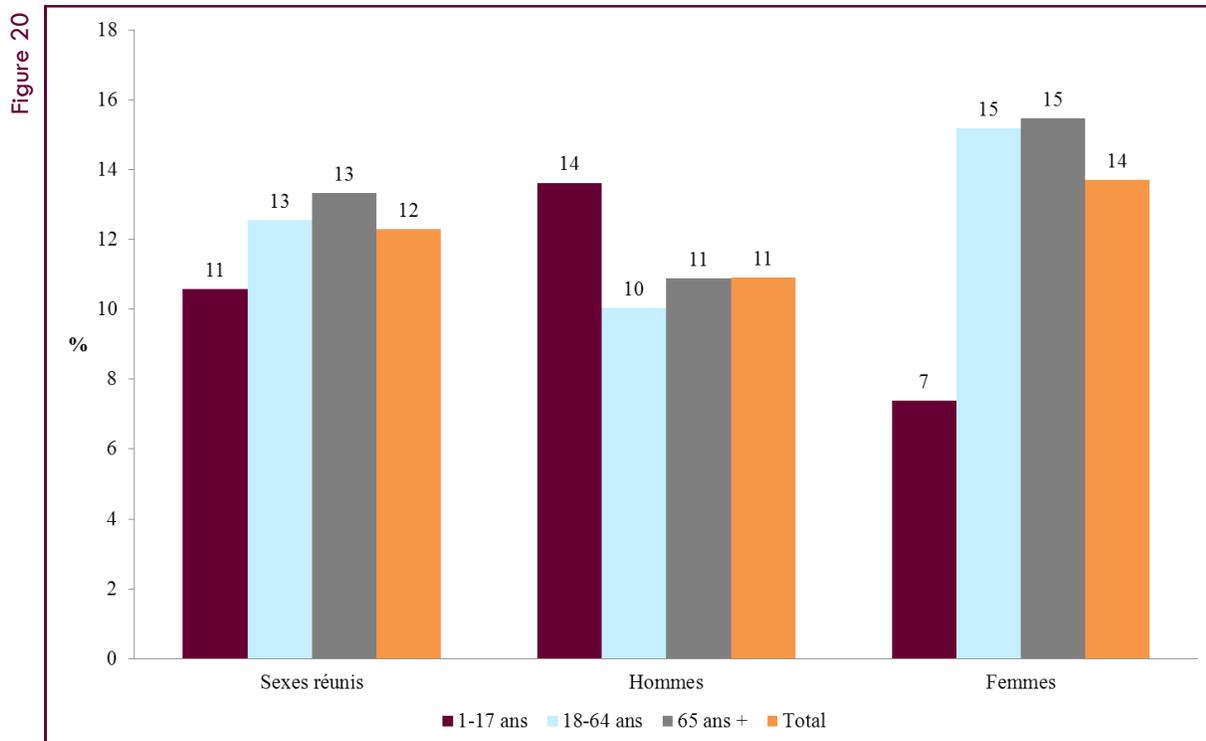


Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

En 2011-2012, près de 3 000 personnes dans ce territoire souffraient d'un trouble mental, ce qui représente environ 12 % de la population. Ce résultat se compare à celui du reste du Québec (12 %). La proportion de femmes (14 %) était plus élevée que celle des hommes (11 %). Dans les deux cas, ces proportions se comparent à celles du reste du Québec. En terme de nombre, cela se traduit par environ 1 600 femmes et 1 300 hommes.

La figure 20 présente les proportions de 2011-2012 en fonction du sexe et du groupe d'âge. Dans l'ensemble, les plus jeunes se révèlent un peu moins nombreux que les adultes. En effet, 11 % des personnes de moins de 18 ans avaient un tel diagnostic, alors que c'était le cas pour 13 % de celles de 18 à 64 ans, de même que pour celles de 65 ans et plus. La même tendance se dessine chez les femmes (7 % chez celles de moins de 18 ans, 15 % chez celles de 18 à 64 ans et chez celles de 65 ans et plus). Cependant, chez les hommes, le pourcentage est plus élevé chez les moins de 18 ans (14 %), alors qu'il se situe à 10 % chez les 18 à 64 ans et 11 % chez les 65 ans et plus. À l'exception des femmes, où le taux chez les adultes est un peu plus du double de celui des jeunes, il faut signaler que les écarts selon les groupes d'âge ne sont pas très substantiels en général.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS Les Eskers de l'Abitibi, 2011-2012



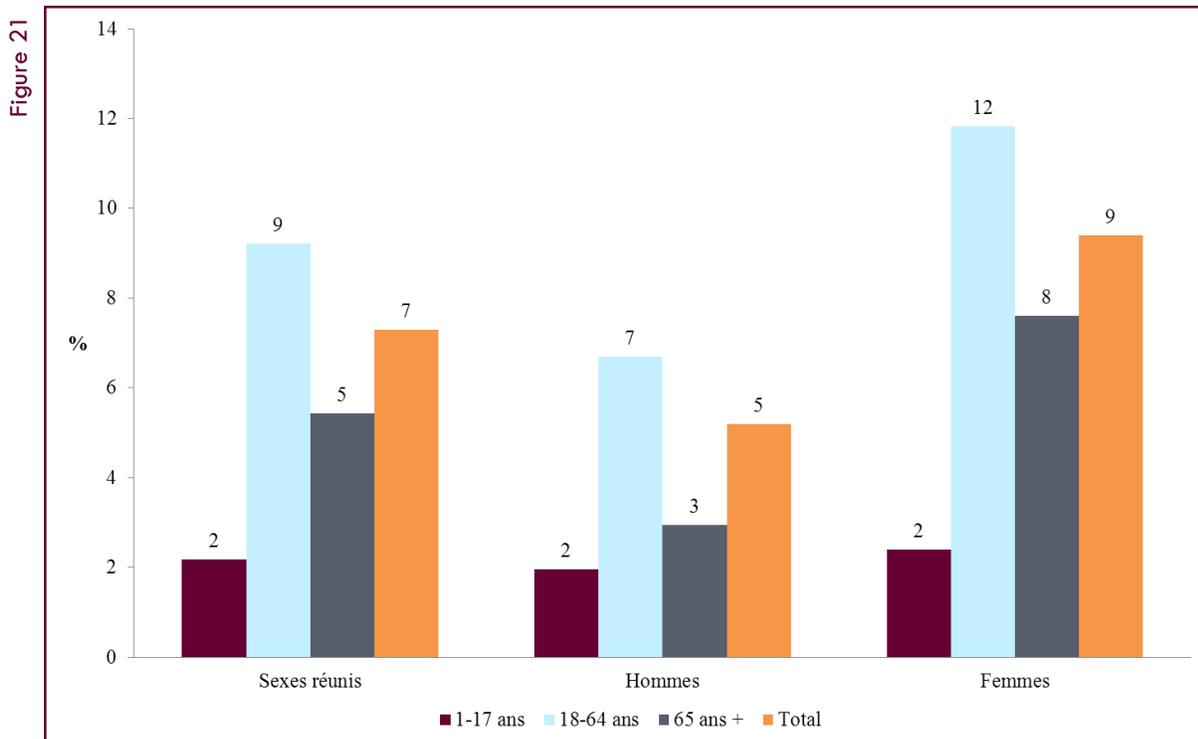
Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Troubles anxio-dépressifs

Durant la période de 2000 à 2012, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant des troubles anxio-dépressifs est demeurée plutôt stable dans ce territoire, aux environs de 7 %. Pour l'année 2011-2012, un peu plus de 1 700 personnes souffraient de troubles anxio-dépressifs, ce qui se traduit par un taux de 7 %. Ce résultat se compare à celui du reste du Québec (7 %). Les femmes (9 %) sont presque deux fois plus nombreuses que les hommes (5 %) à avoir vécu de telles difficultés, ce qui représente environ 1 100 femmes et 600 hommes dans ce territoire. Dans les deux cas, le taux s'avère comparable à celui du reste du Québec.

L'analyse des données selon le sexe et le groupe d'âge (voir la figure 21) démontre que le pourcentage le plus élevé de personnes atteintes se retrouve chez les adultes âgés entre 18 et 64 ans (9 %), puis chez ceux de 65 ans et plus (5 %). Chez les personnes de moins de 18 ans, la proportion se situe à 2 % environ. Contrairement à l'ensemble des troubles mentaux, il n'existe pas ici de différences selon le sexe, la tendance identifiée en fonction de l'âge se répétant autant chez les hommes que chez les femmes. Néanmoins, les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes peu importe le groupe d'âge.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS Les Eskers de l'Abitibi, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Troubles schizophréniques

Au cours des dix dernières années, le nombre de personnes de 1 an et plus vivant avec des troubles schizophréniques a oscillé entre 60 et 80 par année dans ce territoire, traduisant ainsi une tendance relativement stable.

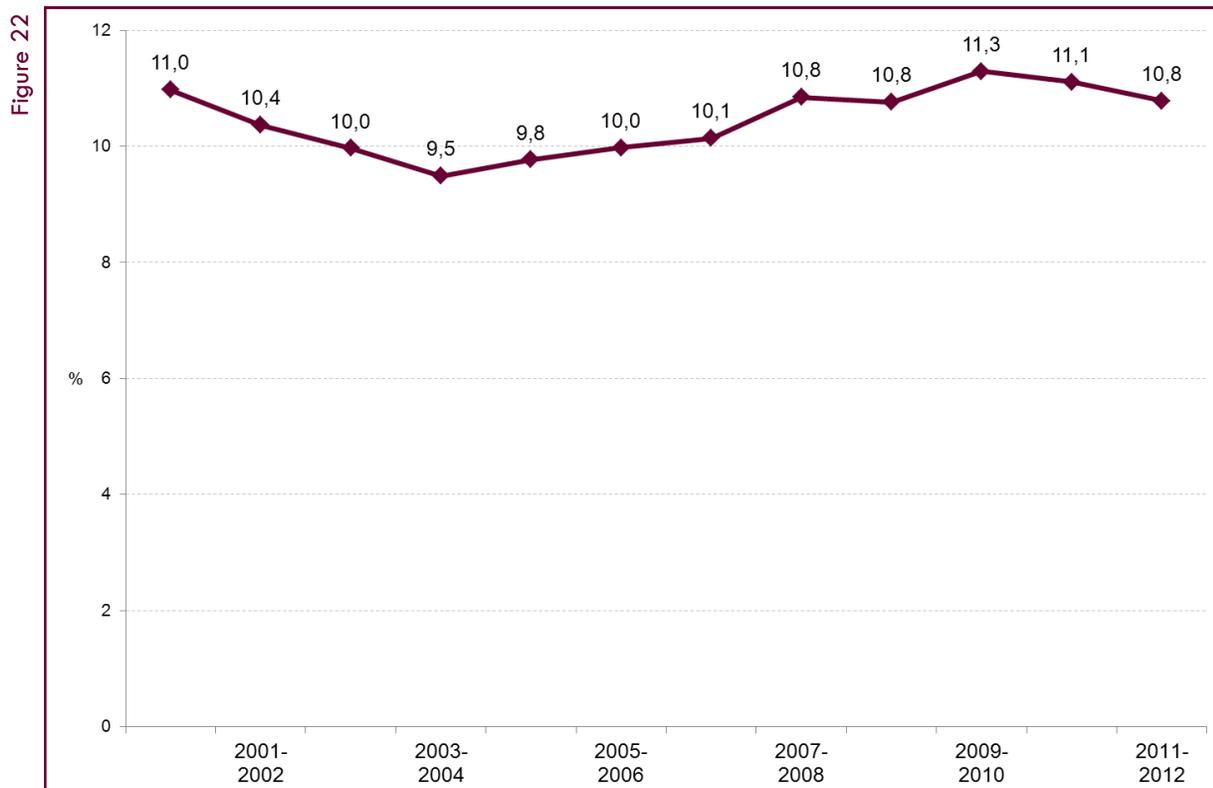
En 2011-2012, ce sont donc environ 70 personnes qui étaient atteintes de troubles schizophréniques, soit une quarantaine d'hommes et une trentaine de femmes. Pour l'ensemble de la population, cela représente une proportion de 0,3 %, une valeur inférieure à celle du reste du Québec (0,4 %).

## Situation dans le territoire du CSSS de la Vallée-de-l'Or

### Ensemble des troubles mentaux

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus souffrant d'un trouble mental a légèrement augmenté dans le territoire de la Vallée-de-l'Or (voir la figure 22). Dans la première moitié de la décennie 2000, elle se situait aux environs de 10 % alors que depuis quelques années, elle s'établit davantage à 11 %.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux, sexes réunis, Territoire du CSSS de la Vallée-de-l'Or, 2000-2001 à 2011-2012

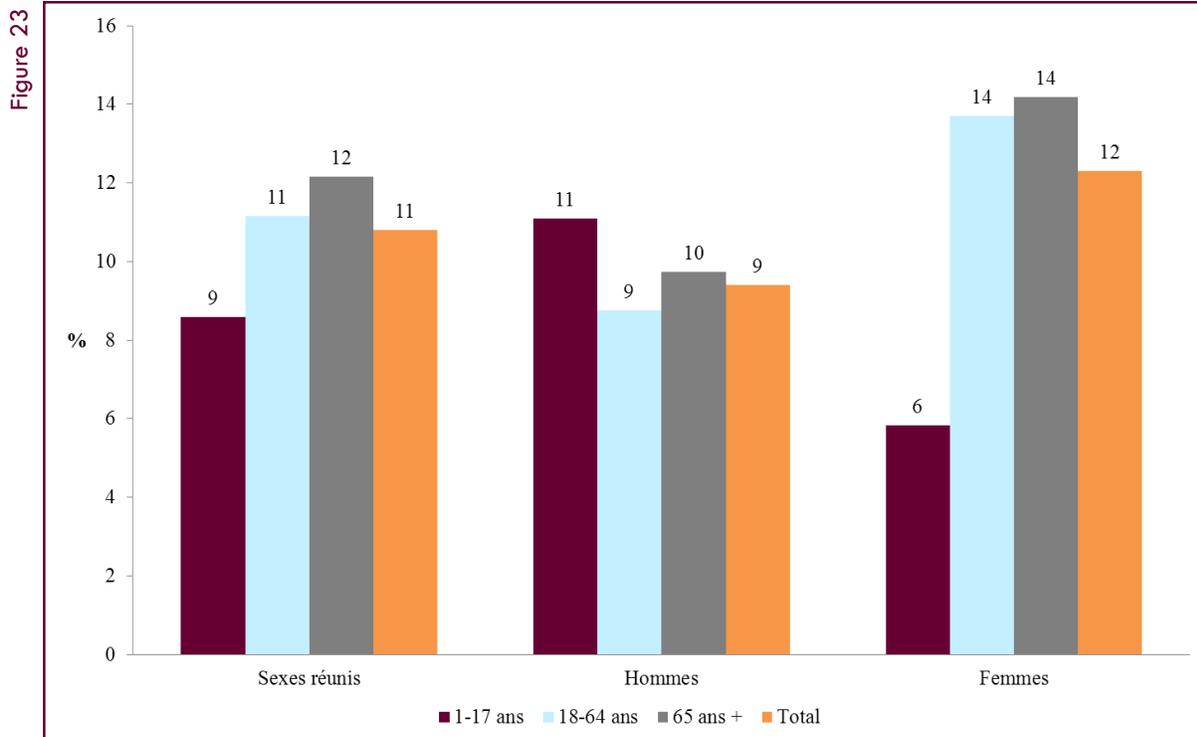


Source : INSPQ, SISMACQ, années financières 2000-2001 à 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

En 2011-2012, un peu plus de 4 500 personnes dans ce territoire vivaient avec un trouble mental, ce qui représente environ 11 % de la population. Ce résultat s'avère inférieur à celui du reste du Québec (12 %). Plus de femmes (12 %) que d'hommes (9 %) étaient touchées par de tels problèmes. Dans les deux cas, ces proportions se trouvent inférieures à celles du reste du Québec. En terme de nombre, cela se traduit par environ 2 500 femmes et 2 000 hommes.

La figure 23 présente les proportions de 2011-2012 en fonction du sexe et du groupe d'âge. Dans l'ensemble, le pourcentage de personnes ayant un diagnostic de troubles mentaux tend à croître en fonction de l'âge. En effet, il s'établit à 9 % chez les jeunes de moins de 18 ans, à 11 % chez les personnes de 18 à 64 ans et à 12 % chez celles de 65 ans et plus. Cette tendance s'observe aussi sensiblement chez les femmes (6 % chez celles de moins de 18 ans, 14 % chez celles de 18 à 64 ans et chez celles de 65 ans et plus). Chez les hommes par contre, le pourcentage est un peu plus élevé chez les moins de 18 ans (11 %), alors qu'il se situe à 9 % chez les 18 à 64 ans et 10 % chez les 65 ans et plus. À l'exception des femmes, où le taux chez les adultes représente plus du double de celui des jeunes, il faut tout de même préciser que les écarts selon les groupes d'âge ne sont pas très substantiels en général.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles mentaux selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS de la Vallée-de-l'Or, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

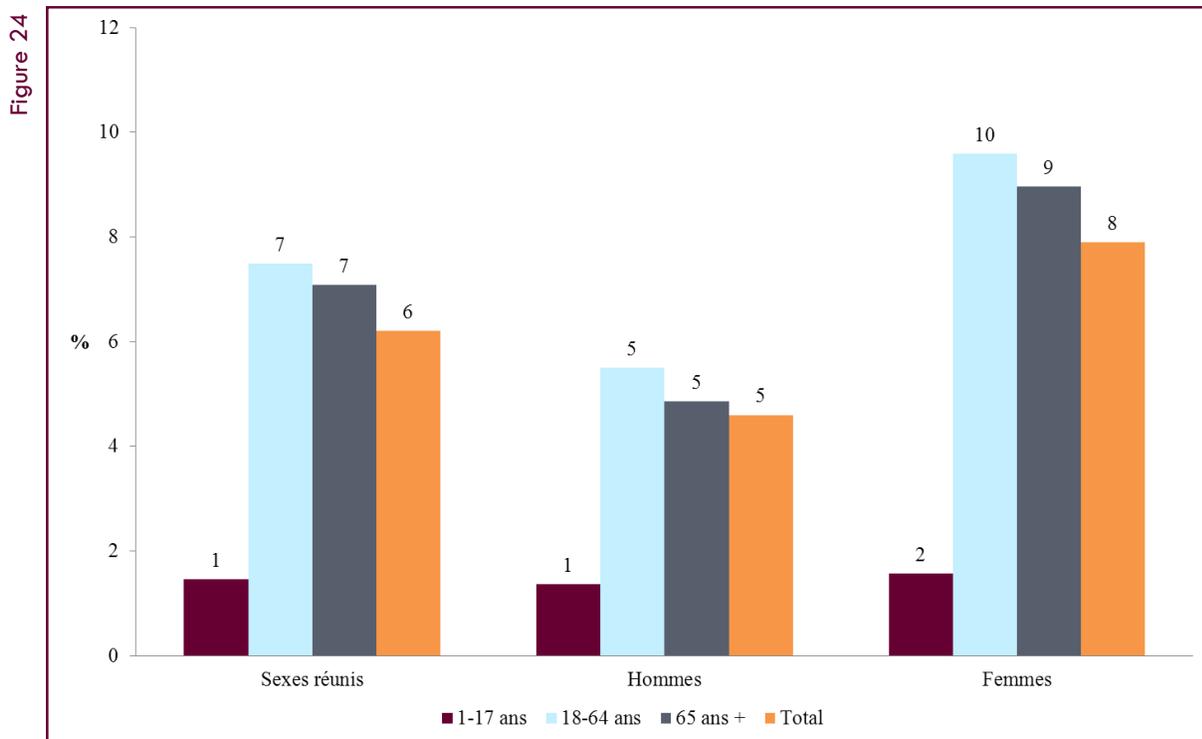
## Troubles anxio-dépressifs

Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes de 1 an et plus ayant des troubles anxio-dépressifs a connu peu de variations dans la Vallée-de-l'Or. En effet, elle a oscillé en général entre 5 % et 7 % durant la période de 2000 à 2012.

Pour l'année 2011-2012, un peu plus de 2 600 personnes souffraient de troubles anxio-dépressifs, ce qui se traduit par un taux de 6 %. Ce résultat est plus faible que celui du reste du Québec (7 %). Les femmes (8 %) sont plus nombreuses que les hommes (5 %) à avoir vécu de telles difficultés, ce qui représente environ 1 600 femmes et 1 000 hommes dans ce territoire. Dans les deux cas, le taux s'avère inférieur à celui du reste du Québec.

L'analyse des données selon le sexe et le groupe d'âge (voir la figure 24) démontre que le pourcentage de personnes ayant un diagnostic de troubles anxio-dépressifs s'avère plus élevé chez les adultes, autant ceux âgés de 18 à 64 ans (7 %) que ceux de 65 ans et plus (7 %). Chez les personnes de moins de 18 ans, la proportion se situe à 1 % environ. Contrairement à l'ensemble des troubles mentaux, il n'existe pas ici de différences selon le sexe, la tendance identifiée en fonction de l'âge se répétant autant chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes, peu importe le groupe d'âge.

Proportion (%) de la population de 1 an et plus souffrant de troubles anxio-dépressifs selon le sexe et le groupe d'âge, Territoire du CSSS de la Vallée-de-l'Or, 2011-2012



Source : INSPQ, SISMACQ, année financière 2011-2012, traitement des données réalisé par l'Infocentre de santé publique du Québec.

## Troubles schizophréniques

Au cours de la décennie 2000, le nombre de personnes de 1 an et plus vivant avec des troubles schizophréniques a augmenté quelque peu dans ce territoire, passant d'une centaine à un peu plus de 130 par année.

En 2011-2012, ce sont donc environ 130 personnes qui étaient atteintes de troubles schizophréniques, soit près de 80 hommes et une cinquantaine de femmes. Pour l'ensemble de la population, cela représente une proportion de 0,3 %, une valeur inférieure à celle du reste du Québec (0,4 %). La proportion chez les femmes de ce territoire (0,2 %) est aussi inférieure à celle du reste du Québec (0,4 %). Enfin, à 0,4 %, la proportion chez les hommes de la Vallée-de-l'Or se compare à celle du reste de la province (0,5 %).

## Faits saillants

### Région Abitibi-Témiscamingue

#### Ensemble des troubles mentaux

- dans la région comme dans le reste du Québec, une personne sur huit souffrait de troubles mentaux en 2011-2012, soit 12 % de la population
- au cours des 10 dernières années, cette proportion s'est légèrement accrue, l'augmentation étant plus marquée chez les jeunes de moins de 18 ans
- relativement plus de femmes que d'hommes étaient touchées par ces problèmes de santé
- la proportion tend à s'accroître avec l'âge, sauf chez les hommes où les jeunes de moins de 18 ans représentent le groupe le plus important

#### Troubles anxio-dépressifs

- dans la région comme dans le reste du Québec, 7 % de la population éprouvait des troubles anxio-dépressifs en 2011-2012
- relativement plus de femmes que d'hommes étaient touchées par ces problèmes de santé
- ce sont surtout les adultes de 18 à 64 ans qui souffraient de tels troubles

#### Troubles schizophréniques

- relativement moins de personnes dans la région que dans le reste du Québec souffraient de troubles schizophréniques en 2011-2012, soit un peu plus de 400 individus

### **CSSS du Témiscamingue**

- relativement moins de personnes dans ce territoire que dans le reste du Québec vivaient avec des troubles mentaux, et plus particulièrement des troubles anxio-dépressifs, en 2011-2012

### **CSSS de Rouyn-Noranda**

- relativement plus de personnes dans ce territoire que dans le reste du Québec éprouvaient des troubles mentaux, et plus particulièrement des troubles anxio-dépressifs, en 2011-2012

### **CSSS des Aurores-Boréales**

- relativement plus de personnes dans ce territoire que dans le reste du Québec souffraient de troubles mentaux en 2011-2012

### **CSSS Les Eskers de l'Abitibi**

- relativement moins de personnes dans ce territoire que dans le reste du Québec étaient aux prises avec des troubles schizophréniques en 2011-2012

### **CSSS de la Vallée-de-l'Or**

- relativement moins de personnes dans ce territoire que dans le reste du Québec vivaient avec des troubles mentaux, et plus particulièrement des troubles anxio-dépressifs et des troubles schizophréniques, en 2011-2012

## En conclusion

Selon l'Organisation mondiale de la santé<sup>5</sup>, la dépression deviendrait la deuxième cause d'invalidité dans le monde en 2020, juste derrière les maladies cardio-vasculaires. Cela signifie que les troubles de santé mentale vont continuer à prendre de l'ampleur au sein de la population. Malgré cela, il semble que la santé mentale demeure un sujet tabou dans la société. Encore de nos jours, s'afficher comme ayant des problèmes de cet ordre constitue un geste hasardeux pouvant mener à une certaine stigmatisation, notamment dans les milieux de travail, alors qu'une personne souffrant d'un cancer aura moins tendance à le dissimuler.

Pourtant, le réseau de la santé et des services sociaux et le milieu communautaire multiplient les actions, afin de démystifier la santé mentale et d'inciter les personnes souffrantes à consulter des professionnels. Par exemple, le Guichet d'accès en santé mentale constitue la porte d'entrée pour les jeunes et les adultes, afin d'obtenir des services de santé mentale. Il suffit de déposer une demande faite par un médecin, un professionnel de la santé ou un intervenant d'un organisme communautaire spécialisé en santé mentale. Une personne peut également faire une demande de service elle-même en s'adressant à l'Accueil psychosocial du CSSS de son territoire.

De plus, des campagnes médiatiques annuelles (télévision, radio, web...) sont présentées dans le cadre de la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales<sup>6</sup> et de la Semaine nationale de la santé mentale<sup>7</sup>. Il existe également de l'intervention de groupe pour divers troubles offerts par certains organismes communautaires. Bref, efforts et énergie sont déjà déployés et devront se poursuivre dans les années à venir.



Réf. : [www.coachplanet.net](http://www.coachplanet.net)

5. Source : [http://www.ffapamm.com/publications/bibliotheque-virtuelle/les-maladies-mentales-silencieuses-et-omnipresentes-dans-notre-societe\\_1285](http://www.ffapamm.com/publications/bibliotheque-virtuelle/les-maladies-mentales-silencieuses-et-omnipresentes-dans-notre-societe_1285)

6. Pour plus d'informations : <http://fr-ca.camimh.ca/mental-illness-awareness-week-english/campagne-de-la-maladie-mentale-a-visage-decouvert/a-propos-de-la-campagne-des-visages/>

7. Pour plus d'informations : <http://www.acsm.qc.ca/campagnes>



Agence de la santé  
et des services  
sociaux de l'Abitibi-  
Témiscamingue

Québec 

[www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca](http://www.sante-abitibi-temiscamingue.gouv.qc.ca)

